

Trier est un geste facile au quotidien pour préserver les ressources naturelles, faire barrière à la pollution, tout en réalisant des économies.

3 règles d'or et 2 astuces pour un tri facile

REGLE n°1 / Tous les emballages en papier, carton, acier, aluminium, briques alimentaires : au Point Recyclage



- Les emballages en acier et aluminium : canette, boîte de conserve, aérosol, ...
- Les emballages en papier et carton : boîte de céréales, de gâteau, ...
- Les briques alimentaires : brique de lait, de soupe, ...
- Tous les journaux et les revues débarrassés de leur film plastique

REGLE n°2 / Pour les emballages en plastique : uniquement les bouteilles et flacons au Point Recyclage



- Je trie uniquement les bouteilles et flacons : bouteille d'eau, flacon de liquide vaisselle, gel-douche ou shampoing, bouteille d'huile...
- Je peux laisser les bouchons sur les bouteilles, c'est plus pratique et plus propre dans le bac

REGLE n°3 / Bouteilles, pots, bocaux : dans le conteneur à verre ou au Point recyclage



Je trie toutes les bouteilles, tous les bocaux et pots en verre.

- La vaisselle, la porcelaine et la faïence ne se recyclent pas.

ASTUCE n°1 / Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider

ASTUCE n°2 / Laisser les emballages en vrac et ne pas les imbriquer entre eux, ils seront plus facilement séparés et plus facilement recyclés